Procès verbal Assemblée Générale - 7 avril 2015

0.0 Ouverture

Que l'assemblée générale soit ouverte Proposé par Corine Challu Appuyé par Maude Ravenel Adoptée à l'unanimité

0.1 Animation et secrétariat

Que l'animation soit assurée par Mathieu Melançon à Laval, par Joelle Dussault à Montréal et que le secrétariat soir assuré par Geneviève Le Dorze.

Proposé par Laurence Lainesse
Appuyé par Stéphanie Audet
Adopté à l'unanimité

0.2 Adoption de l'ordre du jour

Que l'on ajoute un point 0.3 Gardien-ne du senti Proposé par Simon-Jonathan Lesage Appuyé par Marilène Berthiaume Adopté à l'unanimité

0.3 Gardien-ne du senti

Que Simon-Jonathan Lesage soit gardien du senti à Laval Proposé par Simon-Jonathan Lesage Appuyé par Chloé Van Uytfanck Élu à l'unanimité

Que Fanny Li Beausoleil soit gardienne du senti à Montréal Proposé par Fanny Li Beausoleil Appuyé par Marc André Bélanger Élue à l'unanimité

1.0 Élections

Que Christiane Rochon soit élue représentante aux affaires externes Proposé par Christiane Rochon Appuyé par Fanny Li Beausoleil. Élue à l'unanimité.

Que Simon Jonathan Lesage soit élu représantant aux affaires académiques campus Montréal
Proposé par Simon Jonathan Lesage
Appuyé par Karine Lessard
Élu à l'unanimité

2.0 Charte

Proposition d'amendement à la charte pour que le quorum d'un vote de grève soit de 50 % et que le taux de participation minimal à un référendum de grève soit de 50% Proposé par Stéphanie Audet Appuyé par Stacy Boucher Anthony

Proposition d'un sous-amendement pour que le quorum d'un vote de grève soit de 12 % et que le taux de participation minimal à un référendum de grève soit de 25% Proposé par Coralie Labelle Appuyé par Stéphanie Audet

Question préalable Proposé par Mélanie Fillion Appuyé par Benoit Gauthier Adoptée à majorité manifeste

Sous-amendement adopté à majorité manifeste.

Retour sur l'amendement tel que sous-amendé:

Que le quorum d'un vote de grève soit de 12 % et que le taux de participation minimal à un référendum de grève soit de 25%

Proposition de sous-amendement pour que l'on ajoute la phrase suivante "Advenant le cas où le quorum de 25% ne serait pas atteint lors d'un référendum, le vote de grève devra être tenu en assemblée générale dans les 5 jours ouvrables suivant la clôture du référendum."

Proposé par Gabrielle Belisle Richard Edvaldo Alves Dos Anjos appuie

Proposition que l'on scinde la proposition de sous-amendement entre la partie sur le quorum de grève en assemblée générale et la partie sur le référendum

Proposé par Coralie Labelle

Appuyé Karine Lesage

Proposition de scinder adoptée à majorité

Retour sur l'amendement scindé

Que le vote de grève en assemblée générale ait un quorum de 12% Amendement battu à majorité

Qu'un vote de grève en référendum ait un taux de participation minimal de 25%. Advenant le cas où le qorum de 25% ne serait pas atteint lors d'un référendum en temps de grève, le vote de grève devra être tenu en assemblée générale dans les 5 jours ouvrables suivant la cloture du référendum.

Proposition pour *que l'on scinde le paragraphe dont on traite* Proposé par Karine Lesage Appuyé par Chloé Van Uytfanck

Qu'un vote de grève en référendum ait un taux de participation minimal de 25%.

Battu à majorité

Advenant le cas où le quorum de 20% ne serait pas atteint lors d'un référendum en temps de grève, le vote de grève devra être tenu en assemblée générale dans les 5 jours ouvrables suivant la cloture du référendum.

Adopté à l'unanimité

Que l'on suspende le point 2.0 Charte pour passer au point 3.0 Grève Proposé par Joanie Dupré Rousselle Appuyé par Laurence Lainesse Adopté à majorité manifeste

3.0 Grève

3.1 État de la situation

Qu'il y ait une présentation de Laurence Lainesse de 5 minutes sur l'état de la situation, puis qu'il y ait une plénière de 20 minutes sur le sujet.

Proposé par Laurence Lainesse

Appuyé par Chloé Van Utyfanck

Proposition d'amendement pour que les tours de parole soient limités à 2 minutes par personne lors de la plénière

Proposé par Gabrielle Belisle Richard

Appuyé par Laurence Lainesse

Amendement adopté à majorité

Retour sur la proposition principale telle qu'amendée

Qu'il y ait une présentation de Laurence Lainesse de 5 minutes sur l'état de la situation puis qu'il y ait une plénière de 20 minutes sur le sujet et que les tours de parole lors de la plénière soient limités à 2 minutes par personne.

Adoptée à l'unanimité

Présentation de Laurence

- Répression policière actuellement envers les militantEs
- Expulsions à l'UQAM
- Intimidation par le ministre Blais
- 2 avril: 75 000 personnes dans les rues
- Grèves à McGill (médecine et droit!)
- Personnes barricadées dans les escaliers (littérature comparée à l'université de Montréal)
- Utilisation d'injonctions pour contrer les mandats de grève
- Politiques d'austérité touchent tout le monde: avant d'être des étudiantEs, nous sommes des citoyenNEs
- AFESH (Association facultaire des sciences humaines de l'UQAM) en GGI
- Appui de l'école de service social
- Tentative de déligitimer les mandats des étudiantEs, qui touchent des politiques larges et des questions environnementales

Plénière de 20 minutes

- Flou quant à la reprise des cours et des modalités d'évaluation/de reprise
- La grève implique des sacrifices, mais celle-ci est en lien avec les valeurs du travail social
- Les mesures d'austérité font uniquement agrandir les différences entre les riches et les pauvres
- Invitation à voir la grève comme une occasion de se mobiliser et non comme des vacances
- La grève est-elle le bon moyen? Penser plus à long terme
- Grève = moyen d'action collectif. Il ne faut pas se démobiliser, la grève est un moyen d'action à notre portée
- Il faut refuser le profilage politique et les messages de peurs (gouvernements provincial et municipal)
- Grève = occasion de mettre de l'avant des revendications
- Le réseau communautaire est en réflexion sur la grève, il y a de plus en plus d'appuis de ce côté.
- Possibilité d'être créatifs et créatives dans notre proposition de reconduction de la grève: un plancher de grève, un plancher d'assos
- Stratégies policières de répression pour contrôler les manifestations
- Contre l'austérité, oui, mais aussi contre les politiques antidémocratiques
- Faire des grèves ponctuelles, aller à des manifs hors des heures de cours
- Certaines personnes veulent terminer la session et ne s'impliquent pas dans la grève et les activités qui en découlent
- Il ne reste pas beaucoup de temps à la session
- Ne pas céder à la peur quant à l'annulation de la session
- Penser à long terme, les politiques d'austérité ont impact sur nos emplois futurs, nos conditions de travail et les conditions de vie des personnes auprès desquelles nous allons intervenir
- Possibilité de continuer le mouvement à l'automne, possibilité de rallier plus de gens
- La grève permet de se mobiliser autrement et de se réunir. Difficile de se mobiliser à l'automne, certains syndicats optent pour le 1er mai
- Jamais de bon moment pour faire une grève
- Doute quant à l'efficacité d'une grève sociale: seulement les étudiantEs sont mobilisés
- Seulement un sacrifice étudiant pour peut etre pas grand chose.

Que l'on allonge la plénière de 10 minutes Proposé par Coralie Labelle Appuyé par Érika Lazcano Adopté à majorité

Prolongation 10 minutes de la plénière

- Grève = facile, mais pas nécessairement efficace parce que certainEs ne participent pas
- Moyens alternatifs: envoyer des lettres ou des sous noirs, acheter des produits nontaxés

- ÉtudiantEs parents pourraient ne pas poursuivre leur session si celle-ci est prolongée. La grève implique des enjeux financiers importants
- Si on vote pour la grève, c'est important de se mobiliser! La grève implique une participation étudiante et citoyenne
- Opinion publique pas de notre côté. Revenir à l'automne, pour favoriser un mouvement plus uni. Permettrait de séparer 2015 et 2012.
- Ne pas reconduire = repli, mais c'est un repli qui n'est pas nécessairement stratégique
- La grève donne le temps de faire des actions de mobilisations
- Possibilité de s'entraider à l'AESSUM pour les diverses personnes qui pourraient vivre négativement une poursuite de la grève

Que l'on rajoute 10 minutes de plus a la plénière Proposé par Christiane Rochon Appuyé par Yasmine Siagh Adopté à majorité

Prolongation 10 minutes de la plénière

- Répression = signe de peur de l'ampleur du mouvement
- Il ne faut pas attendre de se joindre à un mouvement, nous pouvons être le mouvement
- Quelles sont nos attentes face au gouvernement?
- C'est correct de ne pas être certain des résultats concrèts que donneront la grève
- Voir à long terme, actions réfléchies

Que l'on termine les tours de parole Proposé par Marc-André Bélanger Benoit Gauthier appuie Adopté à majorité

Fin des tours de parole

- Moyen de pression économique et social
- Pas de mention des revendications, pas pris au sérieux parce qu'on est pas en GGI
- Plus libre en terme de lois que les travailleurs et travailleuses
- Position privilégiée (moindre répression) pour être solidaires et mobiliséEs
- Nous ne sommes pas isolés, on a une influence, même si on ne la sent pas directement. Ça se joue plus haut de nous (rectorat et ministres)
- Désir de mettre fin aux politiques d'austérité. Moyen à privilégier: mobiliser l'opinion publique et aller voter aux élections

3.2 Reconduction

Considérant la répression policière et politique face au mouvement étudiant de contestation;

Considérant la pression importante des médias de masse pour un retour en classe:

Considérant que cette répression vise à briser la mobilisation politique en cours et à venir, en l'occurrence celle contre l'austérité et les hydrocarbures;

Considérant la position obstinée de non-écoute du gouvernement;

Considérant que de cesser la grève maintenant équivaudrait à accorder la victoire à aux administrations universitaires, dont l'UQAM et l'UdeM ainsi qu'au gouvernement dans leur entreprise de destruction de l'action politique dissidente, et qu'il deviendrait alors de plus en plus difficile de réétablir des rapports de force importants;

Considérant que les décisions et les déclarations du gouvernement rappellent tous les jours que la présente mobilisation, contre les mesures d'austérité et les hydrocarbures, conserve toute sa pertinence et toute son urgence;

Considérant notre solidarité avec les 9 militantEs expluséEs à l'UQÀM, ainsi que la judiciarisation de ses membres les plus mobiliséEs;

Considérant l'appui des enseignantEs et du personnel de l'École de service social aux étudiantEs en grève;

Considérant que cette mobilisation est forte et continue quotidiennement à prendre de l'ampleur, mais que tout reste encore à gagner;

Que l'AÉSSUM reconduise la grève pour une semaine, soit du 7 au 13 avril 2015.

Que l'AÉSSUM exclue de cette grève la tenue d'une foire communautaire dans le cadre du cours SVS-2378 (Intervention communautaire) et le cours SVS-2901 (qui est exclusivement offert aux étudiantEs de la Faculté d'éducation permanente)

Que l'AÉSSUM exclue aussi les soutenances de thèse, les séminaires de stage et de thèse de la grève.

Que l'AESSUM exige la fin de l'embauche d'agent-es de sécurité, et de l'acceptation de la présence d'agent-es du SPVM dans les murs de l'Université;

Que l'AESSUM appelle à l'autogestion de l'UdeM par les les étudiant-es, les chargé-es de cours, les professeur-es et tou-tes les employé-es de l'université, à l'exception des cadres, ce qui serait le meilleur moyen de prévenir les attaques, les malversations ainsi que les orientations néolibérales de l'administration:

Que l'AESSUM exige une limitation claire des pouvoirs des gardien-ne-s de sécurité en ajoutant au règlement qu'ils-elles ne puissent pas utiliser de menottes, ni de bâtons ou toutes autres formes d'armes et qu'ils et elles n'aient ni le droit de toucher, ni de séquestrer quiconque, et qu'ils-elles n'aient pas le droit de demander à une personne dans l'UdeM de s'identifier.

Que l'AESSUM invite les autres associations de l'UdeM à se pencher sur la question et à adopter des mandats similaires.

Proposé par Coralie Labelle Appuyé par Laurence Lainesse Proposition d'amendement pour *que l'on exclue le cours SVS-6161*Janie Dolan Cake
Chanel Doiron appuie
Adopté à mojorité

Retour sur la principale telle qu'amendée

Que l'AÉSSUM reconduise la grève pour une semaine, soit du 7 au 13 avril 2015.

Que l'AÉSSUM exclue de cette grève la tenue d'une foire communautaire dans le cadre du cours SVS-2378 (Intervention communautaire), le cours SVS-2901 (qui est exclusivement offert aux étudiantEs de la Faculté d'éducation permanente) et le cours SVS-6161.

Que l'AÉSSUM exclue aussi les soutenances de thèse, les séminaires de stage et de thèse de la grève.

Que l'AESSUM exige la fin de l'embauche d'agent-es de sécurité, et de l'acceptation de la présence d'agent-es du SPVM dans les murs de l'Université;

Que l'AESSUM appelle à l'autogestion de l'UdeM par les les étudiant-es, les chargé-es de cours, les professeur-es et tou-tes les employé-es de l'université, à l'exception des cadres, ce qui serait le meilleur moyen de prévenir les attaques, les malversations ainsi que les orientations néolibérales de l'administration:

Que l'AESSUM exige une limitation claire des pouvoirs des gardien-ne-s de sécurité en ajoutant au règlement qu'ils-elles ne puissent pas utiliser de menottes, ni de bâtons ou toutes autres formes d'armes et qu'ils et elles n'aient ni le droit de toucher, ni de séquestrer quiconque, et qu'ils-elles n'aient pas le droit de demander à une personne dans l'UdeM de s'identifier.

Que l'AESSUM invite les autres associations de l'UdeM à se pencher sur la question et à adopter des mandats similaires.

Proposition d'amendement:

Que l'AÉSSUM reconduise la grève pour une semaine, soit du 7 au 13 avril 2015. Que l'AESSUM soit en Grève générale illimité et tienne un vote de reconduction le lundi 13 avril 2015.

Que l'AÉSSUM exclue de cette grève la tenue d'une foire communautaire dans le cadre du cours SVS-2378 (Intervention communautaire) et le cours SVS-2901 (qui est exclusivement offert aux étudiantEs de la Faculté d'éducation permanente) et le cours SVS-6161.

Proposé par Gabrielle Belisle Appuyé par Émilie Desrosiers Adopté à majorité

Retour sur la principale telle qu'amendée

Que l'AÉSSUM soit en grève générale illimitée et tienne un vote de reconduction le 13 avril 2015

Que l'AÉSSUM exclue de cette grève-le cours SVS-2901 (qui est exclusivement offert aux étudiantEs de la Faculté d'éducation permanente) et le cours SVS-6161.

Que l'AÉSSUM exclue aussi les soutenances de thèse, les séminaires de stage et de thèse de la grève.

Que l'AESSUM exige la fin de l'embauche d'agent-es de sécurité, et de l'acceptation de la présence d'agent-es du SPVM dans les murs de l'Université;

Que l'AESSUM appelle à l'autogestion de l'UdeM par les les étudiant-es, les chargé-es de cours, les professeur-es et tou-tes les employé-es de l'université, à l'exception des cadres, ce qui serait le meilleur moyen de prévenir les attaques, les malversations ainsi que les orientations néolibérales de l'administration;

Que l'AESSUM exige une limitation claire des pouvoirs des gardien-ne-s de sécurité en ajoutant au règlement qu'ils-elles ne puissent pas utiliser de menottes, ni de bâtons ou toutes autres formes d'armes et qu'ils et elles n'aient ni le droit de toucher, ni de séquestrer quiconque, et qu'ils-elles n'aient pas le droit de demander à une personne dans l'UdeM de s'identifier.

Que l'AESSUM invite les autres associations de l'UdeM à se pencher sur la question et à adopter des mandats similaires.

Proposition pour *que le vote se fasse par scrutin secret* Proposé par Stéphanie Audet Appuyé par Talie Chartrand Battu à mojorité

Retour sur la principale:

Que l'AÉSSUM soit en grève générale illimitée et tienne un vote de reconduction le 13 avril 2015

Que l'AÉSSUM exclue de cette grève-le cours SVS-2901 (qui est exclusivement offert aux étudiantEs de la Faculté d'éducation permanente) et le cours SVS-6161.

Que l'AÉSSUM exclue aussi les soutenances de thèse, les séminaires de stage et de thèse de la grève.

Que l'AESSUM exige la fin de l'embauche d'agent-es de sécurité, et de l'acceptation de la présence d'agent-es du SPVM dans les murs de l'Université;

Que l'AESSUM appelle à l'autogestion de l'UdeM par les les étudiant-es, les chargé-es de cours, les professeur-es et tou-tes les employé-es de l'université, à l'exception des cadres, ce qui serait le meilleur moyen de prévenir les attaques, les malversations ainsi que les orientations néolibérales de l'administration:

Que l'AESSUM exige une limitation claire des pouvoirs des gardien-ne-s de sécurité en ajoutant au règlement qu'ils-elles ne puissent pas utiliser de menottes, ni de bâtons ou toutes autres formes d'armes et qu'ils et elles n'aient ni le droit de toucher, ni de séquestrer quiconque, et qu'ils-elles n'aient pas le droit de demander à une personne dans l'UdeM de s'identifier.

Que l'AESSUM invite les autres associations de l'UdeM à se pencher sur la question et à adopter des mandats similaires.

Battue à majorité

Demande de recomptage

Appel à la décision de l'animateur de recompter par Benoit Gauthier Battu à majorité

Appel à la décision de l'animateur de ne pas juste recompter Montréal par Coralie Labelle Adopté à majorité

Recomptage à Montréal, 95 pour, 108 contre. Principale toujours battue à majorité

Qu'advenant le cas où la session se prolonge jusqu'au premier mai, que l'AESSUM soit en grève le 1er mai.

Proposé par Carol Ann Marcil Appuyé par Chloé Van Uytfanck

Proposition d'amendement pour que l'on retire "qu'advenant le cas où la session se prolonge jusqu'au premier mai"
Proposé par Coralie Labelle
Appuyé par Carol Ann Marcil
Adopté à l'unanimité

Retour sur la proposition principale Que l'AESSUM soit en grève le 1er mai. Adoptée à l'unanimité

Que l'AESSUM tienne une assemblée générale de grève à l'automne 2015 si au moins 5 autre associations étudiantes au Québec font de même.

Proposé par Gabrielle Belisle Richard Appuyé par Jeanne Bernard

Proposition d'amendement pour que l'on retire "si au moins 5 autres associations étudiantes au Québec font de même."
Proposé par Chanel Doiron
Appuyé par Fannie Paquet
Amendement adopté à majorité

Retour sur la principale

Que l'AESSUM tienne une assemblée générale de grève à l'automne 2015

Adopté à l'unanimité

Que l'AESSUM vote un retour en classe pour le 8 avril 2015, mais qu'aucune évaluation ou remise n'ait lieu avant le 15 avril 2015.

Proposé par Coralie Labelle
Appuyé par Lysiane Légaré
Adopté à l'unanimité

4.0 Varia

Aucune intervention sur le point

5.0 Levée

Que l'assemblée générale soit levée Proposé par Coralie Labelle Appuyé par Stéphanie Audet Adoptée à l'unanimité